

2 Politique

Réduction du train de vie de l'État

Ike Ngouoni annonce d'autres mesures drastiques



Ike Ngouoni Aila Oyouoni en tête-à-tête avec la presse, hier.

SM

Libreville/Gabon

À la suite des mesures adoptées lors du dernier Conseil des ministres, le porte-parole de la présidence de la République a annoncé, hier, à la faveur de sa conférence de presse, plusieurs mesures complémentaires. Entre autres, la réduction des salaires d'une certaine catégorie de fonctionnaires, la suppression de plusieurs fonctions, etc.

LE porte-parole de la présidence de la République, Ike Ngouoni Aila Oyouoni, a annoncé, hier, en conférence de presse, plusieurs mesures complémentaires à celles adoptées le 21 juin dernier par le Conseil des ministres (Lire l'Union du 22 du mois en cours). Il s'agit de la suppression dans toute l'administration, y compris à la présidence de la République, des postes de deuxième adjoint (Directeur général adjoint 2, Directeur de cabinet adjoint 2, Secrétaire général adjoint 2, etc.). De même, la mise sur bon de caisse des agents publics, dès la fin du mois de juillet 2018, afin de s'assurer de leur présence effective au poste. Sans oublier la réduction du personnel des cabinets qui passera,

selon lui, de 24 agents à 16 agents maximum, ainsi que la diminution des traitements d'une certaine catégorie de fonctionnaires. Notamment ceux percevant un solde au dessus de 650 mille francs CFA par mois.

S'y ajoutent également, la réforme des avantages accordés aux présidents des conseils d'administration (PCA) des établissements publics ou sociétés étatiques. Notamment la suppression de leurs cabinets et leur rémunération mensuelle. De fait, ils ne percevront plus, selon l'orateur, que leurs jetons de présence.

Dans cette optique, a-t-il poursuivi, "il sera mis en place un plan de départ volontaire de la Fonction publique assorti des mesures d'accompagnement pour les fonctionnaires qui le souhaitent". Tout ceci accolé à la réformes des avantages accordés aux anciens présidents des Institutions à la retraite (Assemblée nationale, Sénat, Conseil économique, social et environnemental, Premier ministre). Avec, à la clé, "une réduction du budget de fonctionnement, du nombre et de la qualité des véhicules attribués à ces responsables, ainsi que la diminution du personnel domestique affecté à certains d'entre eux", a-t-il avancé.

Autant de décisions qui, selon le porte-parole de la présidence de la Ré-

publique, visent "à optimiser le fonctionnement de l'État, à le moderniser en lui donnant collectivement les moyens et des marges de manœuvres pour être à la hauteur de ses ambitions en matière du social". D'autant que, a-t-il précisé, toutes ces mesures devraient permettre de réaliser des économies de l'ordre de 70 milliards de francs Cfa par an sur la masse salariale, afin de la rendre soutenable pour le budget de l'État.

Par ailleurs, s'agissant de la mesure relative à la réduction de la taille du gouvernement, Ike Ngouoni Aila Oyouoni a été clair : celle-ci ne s'applique pas à l'actuelle équipe gouvernementale.

"Elle ne s'appliquera que dans l'avenir", a-t-il précisé.

Quoiqu'il en soit, conscient que la mise en œuvre de certaines de ses décisions seront particulièrement difficiles, il a relevé que "face à l'urgence et au nom de l'intérêt commun et celui de la Nation, le courage, l'effort et la détermination doivent impérativement guider l'action publique avec pour objectif une plus grande justice sociale". Et l'en croire, la présidence de la République, première institution du pays, montrera l'exemple. Car, a-t-il déclaré, "l'escalier se nettoie mieux par le haut".

Miroir du gouvernement

Ouf de soulagement

PAR les temps qui courent, les bonnes nouvelles sont devenues assez rares. Et lorsqu'il y en a une, on ne peut que s'en réjouir au point d'applaudir jusqu'à se rompre les phalanges. Comme quoi, en ces temps de crise économique aiguë, tout est bon pour se donner du moral. C'est dire que, à travers tout le pays, les justiciables ont poussé un ouf de soulagement lorsqu'ils ont appris, vendredi dernier, la suspension du mouvement de grève déclenché par les membres du Syndicat national de greffiers (Synagref), le premier du mois en cours, à l'échelle nationale. Visiblement, à l'abri des caméras, le ministre d'État, de la Justice et des Droits humains, Garde des sceaux, Edgard-Anicet Mboumbou Miyakou, est parvenu à dénouer une crise qui aura eu des conséquences dommageables sur le fonctionnement de l'appareil judiciaire dans son ensemble. Ne serait-ce que parce que, toutes les juridictions du pays ont été paralysées. En étant dans l'incapacité totale d'établir des casiers judiciaires ou de tenir la moindre audience en matière contentieuse et gracieuse.

Dans le même temps, cette grève aura eu certaines incidences regrettables sur le fonctionnement de quelques Maisons d'arrêt du pays. À en juger par les mutineries survenues à Lambaréné, Mouila et Franceville où, à chaque fois, l'une des plaintes formulées par les détenus aura été leur non comparution devant les tribunaux. Au milieu de tout cela, avec les vacances judiciaires censées commencer le 1er juillet, et en tenant compte du fait que la grève des magistrats avait précédé celle des greffiers, on se rend vite à l'évidence que cette année judiciaire a été sérieusement altérée. Et que tout ce beau monde n'aura, au bas mot, véritablement travaillé que pendant un trimestre voire un peu plus. Ailleurs, on aurait dit "une année blanche". Tout ceci pour souligner que la reprise du travail, hier, par les greffiers n'est, en réalité, qu'une brève accalmie au regard des maux qui minent l'appareil judiciaire dans notre pays. Et que sans lire dans une boule de cristal, la prochaine année judiciaire pourrait être, à nouveau, perturbée par des grèves. Quand bien même le président du Sy-

nagref, Georges Boupenga, s'est réjoui, avec l'ensemble de ses camarades, que leurs principaux points de revendication (établissements de cartes professionnelles, transmission du statut particulier des greffiers au secrétariat général du gouvernement pour examen lors des prochains Conseils des ministres, etc.) ont été satisfaits par la tutelle.

Bref, c'est dire qu'il convient de sortir la justice gabonaise du cercle vicieux et pernicieux dans lequel elle s'est enlisée depuis un certain nombre d'années. Et d'où les différents prédécesseurs d'Edgard-Anicet Mboumbou Miyakou ont tenté de l'en extraire, avec des fortunes diverses. C'est pourquoi d'aucuns pensent que l'actuel Garde des sceaux gagnerait à faire en sorte que se tiennent les "assises sur l'organisation et le fonctionnement de la justice", telles que préconisées par l'article 11 du Protocole d'accord entre les parties prenantes du Dialogue politique. C'est à ce prix là, selon eux, que notre appareil judiciaire pourrait entrevoir une sortie de l'ornière.

J. KOMBILE MOUSSAVOU

Editorial

Le tournant historique

Lin-Joël NDEMBET

Libreville / Gabon

Il y a un mois, Ali Bongo Ondimba annonçait le lancement de la « task force » au Cap Estérias à Akanda, avec pour objectif de mettre de l'ordre dans nos finances publiques. On a alors compris, à l'époque, que l'Etat avait de plus en plus de difficultés à faire face à ses obligations financières : l'administration enregistrait des plaintes récurrentes, et tournait au ralenti, les déficits publics et le niveau d'endettement atteignaient un avenir assez sombre pour le pays. D'où l'impérieuse nécessité de réduire les charges de cette administration pour la rendre plus efficace pour l'accomplissement de ses missions et consolider notre modèle social.

Un mois après ce rendez-vous, les Gabonais, qui avaient le sentiment que l'immobilisme avait fini par avoir raison du pays, qui pensaient que la frilosité avait pris le pas sur la vigueur, qui se demandaient si l'apathie n'avait pas été préférée à l'action, apprennent que l'Exécutif a, enfin, prescrit au gouvernement une sévère cure d'amalgamation. Comme premières cibles, les traitements et avantages devenus insoutenables des élites politico-administratives du pays.

Des mesures courageuses qui, on en convient, ne seront pas forcément bien perçues par les principales victimes, viennent ainsi d'être prises. Elles devraient permettre des économies substantielles dont l'Etat a besoin pour être plus présent aux côtés des populations et continuer à assurer l'offre sociale, de même que la mise en œuvre des mesures prioritaires annoncées par le chef de l'Etat en vue d'une meilleure redistribution des revenus.

Depuis des décennies, si jusque-là, l'on reprochait à nos dirigeants de tourner autour du pot au lieu de s'attaquer au Mammouth qu'est notre appareil politico-administratif ainsi qu'aux dépenses superflues et autres poches financières, force est de constater que Ali Bongo a fait, une fois encore, la démonstration de sa ferme détermination à réduire le train de vie de l'Etat. Dans le contexte actuel, à travers ce choix difficile et inédit par son ampleur, le président de la République veut naturellement faire comprendre à l'ensemble du corps politico-social gabonais qu'il s'agit d'un élan de solidarité qui appelle tout le monde à se serrer les coudes et la ceinture. Loin de concerner les petites soldes, ce sont les plus nantis, ces hauts cadres dont les traitements n'ont pu être touchés par les différents gouvernements, qui sont les premiers invités à montrer l'exemple.

Ce choix est audacieux pour l'Exécutif gabonais. Car, face à la situation de crise que traverse le pays et exigeant la prise de décisions fortes, il n'a guère cédé aux sirènes électoralistes qui constituent souvent des freins à toutes initiatives visant à remettre en cause les avantages et privilèges des hauts cadres de la République.

Depuis son avènement au pouvoir en 2009, Ali Bongo a, chaque fois, axé sa gestion des affaires publiques en l'inscrivant dans une démarche évolutive privilégiant l'intérêt des populations et du pays. Comme ce fut le cas, lorsqu'il a fallu supprimer les fonds communs, instaurer l'équité dans des traitements. En prenant l'option de s'attaquer de front au train de vie de l'Etat, le président gabonais confirme bien que l'intérêt général guide, aujourd'hui plus qu'hier, les politiques publiques.

Toutefois, pour conforter ce choix, Ali Bongo, dont on ne peut que souhaiter ténacité et courage, doit éviter deux risques majeurs. Le premier est de faire en sorte que les pessimistes et nostalgiques des tours de passe-passe d'antan renforcent le clan des forces d'inertie qui ont longtemps continué à ramer à contre-courant et ralenti l'élan de réformes initiées depuis son élection à la tête du pays. Le second est d'écouter les sirènes d'une infime partie ayant perdu des privilèges ou celle qui milite pour le statu quo. Si le chef de l'Etat succombait à la tentation de les satisfaire, il court le risque de se couper d'une grande partie de la population qui n'aspire qu'au mieux-être. Mais, cela ne saurait arriver car, c'est un tournant historique et irréversible que vient de prendre Ali Bongo Ondimba.